

Comment avez-vous connaissance de cette formation ?

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM et prénom :

Nom patronymique :

Date de naissance :

Nationalité :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse postale :

Demandeur emploi : OUI NON VAP 85¹ : OUI NON **PARCOURS DE FORMATION**

Année	Diplôme-Cursus	Etablissement

Joindre la copie du diplôme le plus élevé

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Institutions, intitulé de la fonction (indiquer n° SIRET pour employeur actuel)	Années

¹ Validation des acquis professionnels : procédure admission pour candidat non titulaire d'un diplôme équivalent à un niveau Bac + 2

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à joindre :

- La présente fiche dûment remplie
- La copie du plus haut diplôme obtenu
- La copie de la pièce d'identité recto verso
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation

Transmission du dossier :

- Par mail : fc-eup@u-pec.fr
- Ou Par courrier :

Marie-Claire COCO
École d'urbanisme de Paris
Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe - plot A
14-20, boulevard Newton - Champs sur Marne
77454 Marne la Vallée cedex 2

Date limite de dépôt de la candidature : 12 décembre 2016

RAPPEL DES CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

- Niveau de formation équivalent à 2 années d'enseignement supérieur
- Ou
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum au sein de structures telles que : plateforme de mobilité, opérateurs sociaux de mobilité, structure d'insertion, services publics territoriaux, etc... Sur justificatifs.

Dérogation possible, sur dossier et sur décision de la commission pédagogique

PROCEDURE D'ADMISSION

- Pré-sélection sur dossier de candidature (envoi jusqu'au 12 décembre 2016)
- Admission définitive après entretien avec la commission pédagogique (9 janvier 2017)

En cas d'admission, un dossier d'inscription à la formation vous sera adressé et sera à compléter avant le démarrage effectif de la formation

L'entrée dans la formation (9 février 2017) sera conditionnée à l'établissement préalable :

- D'un contrat de formation professionnelle, dans le cas d'une prise en charge personnelle
- D'une convention de formation avec l'organisme financeur (entreprise, OPCA, autre) dans le cadre d'une prise en charge Employeur ou OPCA

Renseignements : fc-eup@u-pec.fr - 01 71 40 80 33

PLAN DE FINANCEMENT DE LA FORMATION ENVISAGE

PRISE EN CHARGE PERSONNELLE (pas de prise en charge par un organisme de financement)

Montant :

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION PAR EMPLOYEUR

Montant :

Demande de financement en cours, en attente de réponse

Réponse favorable à la prise en charge des frais de formation

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION PAR UN ORGANISME DE FINANCEMENT (OPCA...)

Montant :

Nom de l'organisme financeur :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Personne à contacter :

Téléphone/e-mail :

Demande de financement en cours, en attente de réponse

Réponse favorable à la prise en charge des frais de formation

Les candidats sont invités à entreprendre les démarches de financement sans attendre la réponse sur leur admission.

Comment avez-vous connu la formation ?
